Vol. III — Morinville, Alberta, 30 Mars 1911 — No 4

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

" Notre religion, notre langue, nos droits "

FEUE DAME ANTOINE L'ABBE

Il nous fait peine d'annnoncer à nos lecteurs le décès de Madame Antoine L'Abbé, survenu vendredi dernier, le 24 courant, à la résidence de son fils, M. U. L'Abbé.

Madame L'Abbé était parvenue à l'âge avancé de 85 ans et habitait Morinville depuis quelques années, où elle était venue rejoindre plusieurs membres de sa famille établis ici depuis le commencement de la colonie.

Née dans la province de Québec où elle avait passé la plus grande partie de sa vie, elle y laissa, comme ici, un précieux souvenir de son affabiiité et de ses vertus chrétiennes.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin, le 27 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus d'Edmonton et des paroisses environnantes pour rendre un dernier témoignage d'estime à la vénérable octogénaire disparue. Le service funèbre fut célébré par le Rév. M. J. A. Ethier, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Hor. Boissonnault, Ls Turgeon, Ed. L'Abbé, R. Hébert, Willie Beaupré et J. U. L'Abbé.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, quatre fils : M. Ant. L'Abbé, de Elmhurst, Californie ; M. Louis L'Abbé, de Morinville ; M. George Albert L'Abbé, de Seattle, Washington et M. Uldéric L'Abbé, de Morinville, ainsi que trois filles : Madame Daniel Cardin, de St-David d'Yamaska, P.Q. ; Madame Joseph Léveillé, de Woodbent, Alta., et Madame Roch DeTonnancourt, de Morinville, Alta., et un grand nombre de petits-enfants et arrière-petits-enfant.

A la famille en deuil LE PROGRES offre avec ses sympathies, ses condoléances les plus sincères.

R. I. P.

Une maison qui s'emballe

Le propriétaire de Willsboro Point, une langue de terre qui s'avance loin dans le lac Champlain avait formé le projet de faire déplacer une maison à deux étages qui lui appartient et de la faire installer sur un autre point à une grande distance.

Transporter une maison, n'est pas chose aisée, et il sembla à l'ingénieur chargé de ce travail qu'il serait plus commode de l'installer sur une sorte de traîneau qui glisserait sur la surface glacée du lac en suivant la côte.

Il fut ainsi fait ; mais au moment où, la maison étant solidement installée sur le traîneau, celui-ci commençait à se mouvoir, un vent violent s'éleva soudain et, entraînée de plus en plus vite, la maison parcourut sur la glace une distance de douze milles, au grand émoi des assistants, qui s'attendaient à la voir se renverser tout à coup et s'écraser sur la glace.

Il n'en fut rien heureusement, car le traîneau s'arrêta enfin, le vent ayant diminué de force, et la maison fut amenée par des chevaux à son nouvel emplacement, où elle fut solidement attachée à de gros arbres.

Elle n'avait presque pas été endommagée.

LES FRONTIERES DU MANITOBA

Le premier-ministre Roblin a déposé sur la table de la législature du Manitoba, l'offre du gouvernement fédéral contenant les conditions de l'extension des frontières du Mantioba. Il a déclaré que l'offre le désappointait beaucoup.

La réponse du gouvernement d'Ottawa a pris la forme d'une résolution du conseil privé, endossant le rapport du comité spécial composé de Sir Wilfrid Laurier et de M. Fielding, qui a pris la chose en considération.

La question des conditions financières sous lesquelles l'extension des frontières est offertes est traitée sous différents aspects.

Les dépenses encourues par le gouvernement fédéral pour développer le district et plus particulièrement pour le travail déjà fait pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson en jetant un point sur la Saskatchewan, sont énumérées et la valeur potentielle des terres de la couronne discutée.

Au dernier recensement, la population de ce territoire était de trois à quatre milles, la plupart Indiens. Le coût, par tête de l'administration du nouveau territoire diminuera à mesure que le pays sera colonisé.

L'offre du gouvernement fédéral se lit comme suit :

"En considération de ces choses le sous comité recommande qu'aussitôt que la législature de la province du Manitoba aura consenti à l'augmentation proposée de ses limites et aura agréé les termes et conditions ci-indiquées, le parlement affectuera l'extension des frontières telle qu'offerte ;

La principale condition est la suivante :

"Qu'en autant que la dite province n'aura pas comme source de revenu les terres, mines et minéraux du territoire ajouté, il sera payé à l'avance, semestriellement par le Canada à la province en plus de tout paiement ou octroi dont jouit actuellement la province, une somme annuelle, basée sur la population du dit territoire, telle que constatée à chaque recensement, comme suit :

La somme payable jusqu'à ce que la population atteigne 100,000 sera de $200,000; jusqu'à ce qu'elle atteigne 150,000 elle sera de $250,000 et ensuite de $300,000.

Le commerce du Canada

Le commerce du Canada pour les onze premiers mois de l'année fiscale a été de $687,377,488, soit une augmentation de $76,799,507 sur la même période de l'année dernière et seulement six millions de moins que le commerce total de l'année 1909-10. On s'attend à ce que le commerce du Dominion atteigne $780,000,000 ou plus que le double du commerce total d'il y a neuf ans et une augmentation de plus de deux cents millions en deux ans.

Les importations pour les onze derniers mois se sont chiffrées à $412,070,000 et les exportations à $275,106,679, soit une augmentation de $79,679,100 sur les importations et une diminution de $3,079,633 sur les exportations. Il y a eu une diminution de plus de sept millions sur les produits manufacturés.

CE QUE NOUS POUVONS OBTENIR DANS L'ALBERTA

Nous recevons de St-Boniface, Man., la communication suivante :

ARCHEVÊCHÉ SAINT-BONIFACE, 17 MARS 1910.

A Messieurs les Curés du clergé régulier et séculier de la Saskatchewan, diocèse de Saint-Boniface, qui ont dans leur paroisse, des écoles Franco-Anglaises.

Messieurs ou Révérends Pères,

Je crois devoir vous envoyer une copie de la lettre que l'Honorable M. Turgeon, procureur-général à Régina, vient de m'adresser au sujet de l'enseignement du français. Vous y constaterez que le français n'est pas considéré comme une langue étrangère et qu'il dépend de vos commissaires d'écoles de le faire enseigner, s'ils le veulent et aussi longtemps qu'ils le voudront. Larestriction d'une demi-heure ne concerne que les langues étrangères à l'anglais et au français. Tout ceci prouve que notre pays n'est pas seulement "An English Speaking country" mais aussi "A French Speaking country."

Veuillez croire, chers messieurs, ou chers pères, à tout mon dévouement en N.-S. et M.-I.

ADELARD, O.M.I.,
Archevêque de Saint-Boniface.

Regina, le 16 mars 1910

A Sa Grandeur Mgr Langevin, O.M.I.,
Archevêque de Saint-Boniface,
Saint-Boniface, Man.

Monseigneur,

J'ai reçu il y a quelques jours votre lettre du 11 mars au sujet de l'enseignement du Français dans les Ecoles de la Saskatchewan. Voici l'interprétation de la loi à ce sujet :

La Clause 136 de l'Ordonnance des Ecoles se divise en deux parties bien distinctes : La première partie a trait à l'enseignement d'un cours élémentaire en Français. Cet enseignement est autorisé par les Syndics de l'arrondissement, et n'est pas sujet aux règlements du Département de l'Instruction Publique. Cet enseignement est donné ordinairement par l'instituteur de l'école.

La seconde partie de la clause donne aux Syndics le pouvoir d'employer une personne compétente pour enseigner une langue autre que la langue Anglaise. Cette personne compétente n'est pas l'Instituteur ordinaire, et cet enseignement ne peut être donné que conformément aux règlements du Département de l'Instruction Publique.

Je vous envoie par le même courrier avec quelques copies de l'Ordonnance des Ecoles en Français, une copie des règlements du Département. Vous trouverez à la page 9, clause 10 de ces règlements ce qui concerne l'enseignement de langues étrangères. Cette clause 10 se rapporte entièrement à l'enseignement autorisé par la deuxième partie de la Clause 136 de l'Ordonnance. Mais elle n'a rien à faire avec la première partie concernant l'enseignement d'un cours élémentaire en Français.

D'après les renseignements que vous me fournissez les Inspecteurs ont confondu évidemment les deux parties de la Clause 136. Le Département de l'Instruction Publique a demandé à mon département une interprétation légale de la loi qui a donnée dans le sens de cette lettre. A l'avenir, avis sera donné aux Inspecteurs sur le sens et la portée de ces règlements.

Veuillez me croire, Monseigneur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
A. TURGEON.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

CAPITAUX DE "CHEZ-NOUS" DANS L'OUEST

Nous reproduisons avec plaisir la lettre ci-dessous, envoyée à un de nos concitoyens d'Edmonton et qui prouve éloqueimment que dans la province de Québec on a confiance en l'avenir de l'Ouest:

Black Lake, Que. 11 mars.

M. A. E. Voyer, Edmonton,

Cher Ami.

Votre lettre du 28 février dernier nous est parvenue et nous avons, M. Morin et moi, acheté 2855 acres de terre près de la station de Delmas, sur la ligne du Canadian Northern. Ce terrain, de qualité vraiment supérieure, est situé dans la réserve indienne "Thunder Child".

M, Morin est encore ici et il partira à la fin du mois avec une dizaine d'hommes pour commencer les travaux de défrichement sur notre propriété. Nous avons acheté un engin à traction pour labourer et comptons casser la moitié de ce terrain, cet été, si possible. Nous avons demandé des lettres patentes au gouvernement d'Ottawa et vous verrez notre incorporation, sous peu, dans la Gazette Officielle. Nous porterons le nom de "Thunder Child Land Co."

Vous pourrez, si vous le désirez, faire paraître cette transaction dans le "Progrès" de Morinville.

Je suis content d'apprendre que vous semblez avoir réalisé une petite fortune dans la vente de vos emplacements sur l'avenue Jasper et j'espère que le succès continuera à être pour vous.

Votre tout dévoué.
P. POUDRIER.

LA POPULATION DE L'OUEST

La population de l'Ouest Canadien s'est augmentée de trente-cinq pour cent par l'immigration depuis le 1er janvier 1911.

C'est ce qui indique en quel nombre y sont venus les colons de toutes les parties du globe. M. J. Bruce Walker, surintendant de l'immigration, déclare que ce n'est que durant les dernières semaines que le flux de la population a pris d'aussi grandes proportions.

LE CANADA UNI

L'hon Frank Oliver a parlé devant le Canadian Club, à Montréal, sur "la place du Nord-Ouest dans le Canada."

"Je n'ai aucune sympathie, a-t-il dit, pour les gens qui prétendent qu'il y a une différence d'intérêt entre une section du Canada et une autre, entre une classe du Canada et une autre.

"Nous occupons un pays qui, s'il n'est pas aussi grand que l'Europe est au moins aussi grand que l'Europe occidentale qui est à plusieurs points de vue le monde civilisé d'aujourd'hui, qui tient le monde dans la paume de sa main, et nous avons au Canada une population aussi grande que celle du plus petit pays de l'Europe.

"Nous vivons dans un âge de combinaisons de mergers, de grandes aggrégations de capitaux. Le jour d'un petit pays est passé. L'île du Prince Edouard et les provinces maritimes n'aimeraient pas à être un pays séparé comme ils l'ont déjà été et les provinces des Prairies ne veulent pas être une nationalité séparée. Nous réalisons la nécessité de construire un Canada uni.

C'est en reconnaissant tous les droits et loin des intérêts de toutes les sections de la communauté que nous pouvons nous attendre de parfaire la destinée de ce que nous espérons pouvoir devenir, le plus grand pays du monde, un leader de la civilisation et tout ce qui fait la civilisation dans l'empire britannique.

M. Oliver n'a pas mentionné la réciprocité dans son discours, mais il a confiné son attention à prouver que ce qui avait pour but le succès de l'ouest avait pour but le succès du Canada.

Tous les intérêts du Canada sont communs. Les hommes qui dirigent l'opinion dans le Nord-Ouest sont des canadiens de l'Est qui se sont rendus dans les prairies il y a longtemps. C'est le sentiment national et non les avantages matériels qui les ont conduits là, au lieu de les envoyer aux Etats-Unis.

Des pretres pour la France

Monseigneur Amette, archevêque de Paris, vient de jeter un cri d'alarme devant le petit nombre des candidats à l'ordination. Au septième congrès diocésain, qui eut lieu récemment à Paris, l'archevêque a déclaré que si la situation actuelle se prolonge il n'y aura bientôt plus de jeunes prêtres.

Plus tard, au cours d'une interview, Mgr. Amette a déclaré qu'en 1910 il n'y a eu que vingt-six prêtres ordonnés à Paris et que pour l'année 1911 il n'y a encore que six candidats à l'ordination.

"La principale cause de cette situation, a dit l'archevêque, est constituée par la persécution de l'Eglise pendant ces dix dernières années par les autorités civiles. L'Eglise est pauvre et les jeunes gens se préoccupent plus des plaisirs du monde que du salut de leurs âmes.

"Les parents détournent leurs enfants de la carrière du prêtre. Il y a plusieurs villages en France où il n'y a pas de prêtres et où les services catholiques sont conduits avec beaucoup de difficultés. On peut remédier à ce mal en augmentant les ressources financières de l'Eglise."

LE CANADIAN-NORTHERN

Le Canadian-Northern vient d'accorder des contrats, au montant de huit millions, pour des travaux préparatoires sur la ligne principale et le nouvel embranchement que la compagnie fait construire. Voici ces contrats :

Cowan Construction Co., 200 milles sur la ligne principale d'Edmonton à Yellow Head Pass; 200 milles d'Alsack à Calgary, sur l'extension de Maryfield; 90 milles de Redville à Moose Jaw et l'extension de Maryfield; 35 milles sur l'extension de Jack Fish, de North Battleford à la Rivière de la Paix.

Northern Construction Company; 100 milles, de Red Deer à Calgary; 200 milles de terrassement et construction sur la ligne principale de Vancouver à travers les Rocheuses.

Mgr LANGEVIN

Des prêtres de toutes les parties de l'arcfidiocèse de Saint-Boniface se sont réunis le 20 de ce mois, à Saint-Boniface, pour célébrer le seizième anniversaire de la consécration de Sa Grandeur Mgr Langevin.

Mgr Stagny a Ottawa

Ottawa, 24,—Mgr Pelegrine Francis Stagny, le nouveau délégué apostolique au Canada, a parlé, ce soir, à la basilique. Il a exhorté les catholiques à l'union, spécialement dans leurs actions publiques. On a présenté à son Excellence une adresse à laquelle il a répondu. Mgr Gauthier a aussi parlé.

Le délégué papal a donné la bénédiction apostolique et il a dit que le St-Père, au milieu de ses douleurs, trouvait beaucoup de consolation en voyant l'église si prospère, au Canada.

Parmi les personnes présentes, on remarquait Sir Wilfrid Laurier, l'hon. L. P. Brodeur, le sénateur Belcourt, Sir Richard Scott, l'hon Marcil et l'hon. C. Murphy.

Dramatique execution

On écrit de Berlin :

Certain journaux rapportent des faits terrifiants qui se seraient passés dans la prison d'Insterburg, où une jeune fille convaincue d'empoisonnement devait être exécutée.

La malheureuse fut conduite à l'échafaud, seulement vêtie d'une jupe, le buste insuffisamment couvert par une blouse qui lui avait été jetée sur les épaules. C'est ainsi que, grelottante de froid, pleurant à chandes larmes, elle écouta la lecture du jugement ; mais, lorsque les aides du bourreau voulurent la saisir pour la coucher sur le billot, elle eut comme une crise de folie.

Se jetant à terre, elle serra le billot de ses deux bras, poussant des cris affreux; c'est en vain qu'on essaya de l'arracher de là; pendant longtemps elle opposa la résistance la plus acharnée. Finalement, les forces lui manquèrent, les aides du bourreau en profitèrent pour lui lier les mains derrière le dos. On la coucha sur le billot, le bourreau leva sa hache et l'abattit avec une telle violence que l'arme, après avoir tranché la tête, resta fichée dans le billot.

Les dernières petites neiges tombées dans le district de Pincher Creek ont fait un bien considérable au blé d'automne et la saison sera des meuilleurs.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par "La Compagnie de Publication du PROGRÈS Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :
CANADA, - - - - - $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

tes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 30 MARS 1911

LE FRANCAIS DANS L'ALBERTA

Nous publions aujourd'hui, en première page, deux documents de haute importance: l'un, écrit par Monseigneur Langevin, et l'autre, venant de notre distingué compatriote de Saskatchewan, l'honorable A. Turgeon, et nous en recommandons la lecture à tous nos concitoyens.

Nous avons dans l'Alberta des lois identiques à celles de la Saskatchewan et il n'en tient qu'à nous d'avoir justice à l'école.

D'après la déclaration du savant procureur-général de Saskatchewan et comme le dit si bien Monseigneur Langevin, le français n'est pas considéré comme une langue étrangère, dans l'Ouest, et l'on peut l'enseigner, à l'école, aussi longtemps que l'on voudra.

Pères de famille, qui payez des taxes pour le soutien de vos écoles, vous pouvez, nous vous l'avons déjà dit, vous pouvez exiger des commissaires une institutrice sachant bien le français, Pourquoi ne pas le faire? Voyez aussi à ce que les mêmes commissaires s'occupent toujours du choix d'une maîtresse et ne laissent pas se commettre des abus comme il s'en est déjà vu.

Le secrétaire a aussi un devoir à remplir dans le choix des institutrices ou instituteurs et doit placer le patriotisme au dessus de rancunes personnelles qui ne sont que l'indice d'un cœur servil et bas.

Nous pouvons obtenir justice et pour cela il n'y a qu'à vouloir. Allons, secouons notre inertie. Que chacun donne un coup d'épaule à la roue pour qu'enfin sonne l'heure de plus de français dans les écoles, fréquentées par nos enfants et soutenues par nos deniers, fruit d'un rude labeur.

J. ADOLPHE NANTEL.

MELI-MELO

L'imprimerie avant l'ere chretienne

Au cours de fouilles en Crète, le célèbre docteur Pernier découvrit un disque de terre revêtu d'une inscription.

Tout de suite, il observa que, répétées, les figures qui la composent se reproduisaient exactement ; qu'elles n'étaient pas gravées, mais imprimées au moyen d'un timbre primitif comparable sans doute à nos timbres en caoutchouc.

S'agissait-il d'une écriture hiéroglyphyque, syllabique, alphabétique? Fallait-il lire de droite à gauche ou de gauche à droite?

Le professeur Ervans esseya de déchiffrer le document.

D'abord, l'obliquité des signes lui fit choisir la lecture de droite à gauche. Les ayant numérotés, il en compta quarante-cinq,—chiffre trop fort pour l'écriture alphabétique, mais suffisant pour l'écriture syllabique.

Parmi les plus fréquents est une tête d'homme—"aner."

Le professeur Ervans arriva vite à vérifier que la première lettre du mot constituait "alpha."

Successivement, tous les caractères furent identifiés de la sorte et formèrent bientôt un alphabet qui permit de traduire l'inscription complète du disque,—un chant religieux.

Or, savez-vous de quelle époque il date? De l'an 1600 avant notre ère.

De l'imprimerie 1600 avant J.C.! Voilà qui ne fera pas plaisir aux descendants de Gutenberg.

Pauvre bedeau!

Nous lisons dans la "Dépêche":

La nuit dernière, les habitants de Kœrœsbarlang, petite ville hongroise, étaient réveillés en sursaut par un effroyable tocsin!....

Des visages se montrent aux fenêtres....

—Qu'est-ce? Qu'y a-t-il? — Un meurtre, sans doute! — Un incendie bien sûr!

Alerte!

Les gens s'habillent, descendent en vahissent la placette, s'interrogent encore.... Dans les rues, rien d'anormal. Alors, pour quel motif le carillonneur donne-t-il l'alarme?

Or, le voici, justement. Et l'infernal tocsin sonne toujours! Ce n'est donc pas lui qui le mettait en branle?

On le questionne. Il n'y comprend goutte.

Inquiète, saisie d'une terreur superstitieuse, la foule se rue devant la porte de l'église. Mais personne n'ose d'abord y pénétrer...

Cependant, quelques hommes courageux se dévouent. Ils entrent, allument des flambeaux, regardent....

A la corde de la grosse cloche ballotte un cadavre, celui du bedeau Romuald Kozac qui vient de se pendre....

Ce sont les soubresauts du désespéré qui causèrent l'émoi de tous.

Le corps oscille maintenant comme un balancier de pendule, doucement, régulièrement.

Romuald tinte son propre glas...

Un enlevement dramatique

Une dépêche de Tunis nous reporte à quelques siècles en arrière.

Voici ce qu'elle dit:

"Dans la région de Mornag, aux environs de Tunis, un jeune indigène s'était récemment marié avec une jeune fille d'une très grande beauté et s'était installé avec elle dans une habitation isolée sur sa propriété.

La nuit dernière, il vit subitement entrer chez lui quatre individus. Deux se précipitèrent sur lui et le ligotèrent; les deux autres s'emparèrent de sa femme, l'entraînèrent dehors, où attendaient des chevaux, et prirent la fuite. Le mari voulant se débattre, fut assommé.

La brigade mobile, mise à leur

(Suite à la page 5)

Le prix de l'abonnement au "Progres" est $1.00 par annee pour le Canada, $1.50 pour les Etats-Unis et $2.00 pour l'etranger

CONTE DU "PROGRES"

LES ROUERIES DE TOM

Tom, cheval anglais, était très long, très haut, très maigre et très laid.

Cela ne l'empêchait pas d'avoir de nombreuses qualités de cœur et d'esprit, et s'il persistait à les prodiguer de préférence à son village natal, c'est qu'il était chauvin au point de céder obstinément à l'étranger le moindre aperçu de ses talents.

Tom était villageois comme l'on est provincial.

Il avait conservé la "callosité des mains paternelles" dont parle Flaubert, et devenait rustre avec entêtement dès qu'un citadin paraissait.

Il les sentait, il les flairait, il les humait dans le vent, ces citadins détestés, et tout, dans son attitude, révélait alors son mépris des grands centres.

Tom eût sifflé, s'il n'eût abandonné aux hommes, ses supérieurs, cette manifestation souveraine de sans-gêne et d'irrévérence.

Le père Vandaigne, souvent, avait confié à son voisin Vuillemet qu'il cèderait volontiers le cheval à bon compte, s'il pouvait acquérir une bête de voiture plus fringante et plus rouée ponr la ville.

Tom n'était pas un incapable, pourtant.

Robuste au labour, ferme sur la charrette à foin, excellent une fois attelé au manège d'une batteuse, mais diablement sournois et vindicatif à l'aspect d'une locomotive, infernale invention qu'il fallait affronter en quittant les concessions.

Il pouvait encore trotter en deux heures les douze milles et la côte des Quatorze qui séparent Stoke de Sherbrooke, et tout filait bon train tant que l'air de la ville ne lui scufflait pas aux naseaux.

Un groupement serré de maisons un va-et-vient inaccoutumé, une rue régulièrement tracée, lui faisait baisser le toupet avec renfrognement de tout son être et flageoller ses frêles jambes comme s'il eût voulu, en humiliant son maître, lui reprocher les relations inavouables qu'il avait dans la Reine des Cantons de l'Est.

Vuillemet estimait Tom, malgré ces allures de protestataire contre le déracinement, et n'aurait pas demandé mieux que de l'acheter pour les travaux de la ferme.

A tout prendre, pour un vieux cheval, c'était un bon vieux bonhomme de cheval.

Il valait certes les dix-neuf piastres qu'on en demandait, en plus des deux cordes de merisier de rechange et le paiement d'un petit compte de trois trente-so s dû chez Lamure, le marchand.

Mais Vuillemet n'avait pas pour rien une ascendance normande.

On lui devait au moins des garanties.

C'est pourquoi il manda en secret un vétérinaire de Sheerbrooke, Crapigny, et le pria de lui donner une "consulte" sur la santé du grand Tom.

C'était précisément par une chaude après-midi de juillet que le "maréchal" dégringola les buttes avec son client pour avoir le cheval.

Titref prenait à cette heure un salutaire exercice d'équitation, sans selle, sans bride ni licou, en plein champ, sur le dos du docile animal.

La liberté du plein air donnait à la haquenée des illusions poétiques, et Tom se voyait déjà destrier, palefroi, Bucéphale entraînant Alexandre hors de Macédoine, Incitatus courant aux honneurs du consulat, réminiscences classiques subitement surgies dans la nuit des traditions de sa race.

Il galopait à se fendre les tendons dans les trèfles et les boutons d'or, dans les marguerites et les pissenlits, sans regard importun pour le gêner, emportant son rêve et Titref.

Tom déboucha en clairière au bout d'un bosquet de snelliers fermant la route, et tout à coup se trouva face à face avec un de ces êtres qui lui donnaient tant dans le nez, un homme de la ville.

Crapigny arrivait avec Vuillemet.

Tom s'ébroua, prit la mine maussade d'un cheval froissé dans ses susceptibilités, oreilles pendantes, pattes écartées, queue fantastiquement remuée, nez entre les chataignes, et les yeux secs.

Non, il n'allait pas se montrer sous son vrai jour au maréchal pour toute l'avoine du globe, et Crapignv en serait pour sa peine.

Tom faisait vraiment pitié à voir, dans cet état.

Toute sa chair semblait fondre.

Les os perçaient le poil, presque, et les pupilles vitreuses s'immobilisaient sans rien laisser paraître des pensées en tumulte battant la tempête sous la salière.

Crapigny toisa, en homme entendu, puis, haussant les épaules :

—C'est là la bête, le père ? Ce sera beau si elle vit un mois.

Et digne, tout rempli de sa science et de la noblesse de sa mission, il tourna les talons pendant que Tom grimaçait béatement en luimême en songeant à la sale rosserie qu'il venait de jouer à l'humanité citadine.

Le vétérinaire n'avait pas encore gagné le huitième rang que Tom renaissait à vue d'œil, secouait sa crinière, ruait de joie, jetait dans l'espace l'éclat bruyant de son large hennissement de rire, et disait à Titref :

—Non, mais sont-ils assez naïfs, ces gens de la ville.

JULES TREMBLAY,
de l'Ecole littéraire.

Les Petits Riens

Ce "bonjour" matinal que vous donnez, gracieux et empressé.

Cet "air" jovial que vous prenez lorsque vous recevez quelque politesse ou que vous rendez quelque service.

Ce "merci" articulé à chaque bonne manière qu'on vous fait et cette "parole douce" d'un accent symphonique, montrant que vous comprenez les attentions qu'on a pour vous.

Ce "soin délicat" à procurer une primeur, à faire parvenir une nouvelle agréable, à envoyer une fleur, une image, un souvenir, au jour d'une fête ou d'un anniversaire.

Cet "empressement" à faire une visite de consolation ou de simple amitié.

Cette "patience souriante" qui écoute les redits et les petites importunités en paraissant heureux de les entendre.....

Tous ces petits riens entretiennent l'amitié, raniment le courage vivifient la joie, rendent le coeur triomphant d'allégresse. Ils forment dans la famille et dans la société comme une atmosphère douce on se sent à l'aise, en un mot.. Ne les négligeons pas ces "Petits Riens."

Cette "bouderie" qui se prolonge parce qu'on a été un peu froissé, presque toujours involontairement.

Ce "silence froid," se service rendu sans grâce aucune, cette affectation de paraître oublier ce qui pourrait être agréable, cette réponse sèche quoique polie, ce retard qu'on sait être désagréable, ce haussement d'épaules ou cet air contrarié qu'on laisse apercevoir aussitôt qu'on se trouve en rapport ou qu'on rencontre une personne antipathique.

Ces petits riens sont comme les premiers flocons de neige qui tombent sur les fleurs et sur les arbustes, les effeuillent et en arrêtent la sève.

Un pays charmant

"La Chine est un pays charmant", comme cela se chante dans un délicieux opéra comique, qu'on ne voit plus que rarement à la scène : "Le Voyage en Chine." On y destitue les fonctionnaires avec une maëstria qui doit forcément stimuler l'émulation.

Nous trouvons, en effet, dans "l'Officiel" chinois, quelques destitutions de personnages officiels qui ne sont pas ordinaires.

Yang-Ting-Sing est destitué pour cause de "stupidité".

Yuou-Lan-Stuen pour cause de "lenteur".

Ma-Leng-Long pour cause de "péculat".

Hou-Toun-Hang "parce qu'il ne cesse pas de mentir".

Stai-Pao-Long pour cause de "paresse".

Tang-Ye-Houn pour "manque de compassion".

Le temps que doit dormir un enfant

Pendant les deux premiers mois, un bébé dort presque tout le temps.

Après ce temps, il doit dormir environ deux heures dans l'aprèsmidi. Même jusqu'à l'âge de quatre à cinq ans, l'enfant devrait avoir une heure de repos avant son dîner, et le soir, à six heures il devrait déjà dormir et avoir un sommeil de douze à quatorze heures. Jusqu'à l'âge de quinze ans, le jeune monde devrait avoir dix heures de sommeil, et neuf heures jusqu'à leur vingtième année. Après cet âge, chacun peut savoir ce qu'il lui faut de sommeil. Toutefois, un sommeil de six à huit heures constitue une bonne moyenne. Chez les femmes, un sommeil de huit heures préviendra mieux qu'aucun remède les maladies nerveuses. Pendant la croissance des enfants, si on ne veut pas retarder le développement de leur esprit et abréger leur vie, il faut leur laisser prendre beaucoup de sommeil. C'est très nécessaire à leur santé.

Les avantages du jeune

Le temps du carême, temps de mortification, de sacrifice et de jeune, est commencé depuis plus d'une semaine.

Inutile de parler longuement des avantages du jeûne. Tous les auteurs ascétiques se sont appliqués à démontrer sa bonne influence pour diminuer le feu des passions. Tous les médecins, même les plus sceptiques au point de vue religieux, déclarent hautement que le jeûne ou l'abstantion de nourriture riche pendant un certain temps ne peuvent que faire du bien à la santé.

Un savant allemand, le Dr Gebhardt, et plusieurs sommités médicales partagent son opinion, préconise une intéressante méthode de jeûne temporaire pour faire l'éducation de la volonté, pour la guérison de la neurasthénie, etc.

D'ailleurs trop manger n'est jamais profitable. Lorsque, dit Addison, je vois ces tables couvertes de tant de mets, j'imagine voir la goutte, l'hydropisie, la fièvre, la léthargie et la plupart des autres maladies cachées en embuscade sons chaque plat.

Rieu de plusvrai. Les trois quarts du temps l'on est malade pour avoir trop mangé plutôt que pour n'avoir pas mangé à sa faim.

Jeunes ou vieux ou jeunes, nous n'ignorons pas qu'il faut manger pour vivre, mais, par malheur, il nous arrive maintes fois de vivre pour manger... C'est un grand mal.

Il arriva une fois à nos premiers parents de vivre pour manger...

On sait comment ils furent punis de cette imprudence.

Ceux qui on encore le grand tort de les imiter sont, bien souvent sévèrement punis, eux aussi...

Le vieux Sénèque avait bien raison de dire que l'on ne nous a pas donné une vie courte, mais que c'est nous qui l'avons faite telle : vitam brevem non accepimus sed facimus....

PAGE D'HISTOIRE

La langue française a été la première, parlée dans les plaines de l'Ouest et c'est avec un vif plaisir autant qu'avec un légitime orgueil que nous reproduisons, des "Cloches de Saint-Boniface" le journal de l'immortel De La Verendrye, découvreur de l'Ouest Canadien :

JOURNAL DE LA VERENDRYE

MEMOIRE en forme de journal de tout ce qui s'est passé au fort St Charles depuis le 27 May 1733 jusqu'au 12 Juillet de l'année suivante 1734, pour être remis à Monsieur le marquis de Beauharnois Gouverneur général de la Nouvelle france par son très humble serviteur Laveranderie qui a été honoré de ses ordres pour l'établissement de plusieurs Postes qui frayent le chemin pour découvrir la Mer de l'Ouest.

Le 27 May 1733, je fis partir du fort St-Charles situé au sud du Lac des Bois, à l'embouchûre d'une Rivière qui s'y décharge, le Sr de la Jemeraye mon neveu et mon second, pour aller rendre compte à Monsieur le marquis de Beauharnois des découvertes que nous avions desja faites et des deux forts que nous avions construits, le premier appelé fort St Pierre au Lac à la pluye (autrement Tekamamisen), le deuxième fort St-Charles, pour nous mettre en état d'executer les ordres dont il nous a honoré, et Luy presenter une carte des nouveaux païs que nous avons découvert et des Nations qui les habitent.

Monsieur le marquis de Beauharnois n'ignore pas que les Scioux et Saulteurs ses Enfants font la guerre depuis un tems immemorial aux Monsinis et aux Cristinaux ou Cris, même aux assenipoils (deux nations contre trois.) Ils font continuellement de part et d'autre des partis de guerre qui vont les uns chez les autres, comme il le verra dans la suitte de ce journal, ce qui les détruit peu à peu, les empêche de chasser, et fait un tort tres considérable au commerce du Canada.

Les Monsonis et les Cristinaux ayants formés le dessein d'aller en guerre contre les Sauteurs de la Pointe et les Scioux, ils se partagerent en deux bandes. Les Monsonis au nombre de trois cent guerriers et plus, qui formoient la premiere bande et qui devoit aller sur le Saulteur, arrivèrent le 15 Juin au fort St-Charles, qui me cacherent dabord leur dessein de peurque je m'y opposasse, et me demandèrent de la poudre, des balles, et du tabac pour aller contre les Mascoutins Poüanes, mais un chef m'ayant tout decouvert, j'appellay tous les chefs, je leur présentay un collier de la part de nôtre Pere qui leur deffendoit d'aller en guerre contre les Saulteurs ses Enfants, et je leur dis que s'ils ecoutoient sa parolle, je leur accorderois tout ce qu'ils demanderoient. ils reçûrent le collier et promirent d'obéir, se soumettants à la volonté de leur Pere, mais pour mettre leurs terres à couvert des partis ennemis, ils me demandèrent de passer la rivière St Pierre pour aller joindre les Cris dans les prairies auxquels ils avaient donné parole. Ceux cy arriverent le lendemain au nombre de 500 hommes qui devoient marcher contre les Scioux françois, tous leurs desseins echoüerent dans le meme Conseil et ils se soumirent tous, ce qui m'obligeâ de leur donner ce qu'ils me demandèrent poudre, balles, fusils, couteaux à boucheron, dagues, battefeux, pierres à fusils, alaines, tabac, etc, dont j'ay gardé la mémoire.

Les 300 Monsonis ayant remontés la Rivière St Pierre jusqu'au haut d'unefourche, ou ils devoient laisser leurs canots pour entrer dans les prairies, rencontrèrent trois hommes Saulteurs et Scioux, decouvreurs d'un party de 100 hommes, les Monsonis tirerent dessus et en tuerent un dont ils leverent la chevelure ; les deux autres furent assez heureux de se sauver, les 300 hommes relâcherent pour se plaindre à Moy, disant que les Saulteurs et le Scioux continoient de les tuer et n'ecoutoient pas la parole de leur Pere. Je leur fis donner du tabac, le témoignant la joye que j'avois de ce qu'ils n'avoient pas donné sur ces 100 hommes, et que je connoissois par là qu'ils étoient les veritables Enfants de nôtre Pere. Ils retournerent trés contents à leurs familles.

Les 500 Cristinaux aprés vingt jours de marche dans les prairies, à la vüe des fumées du village qu'ils vouloient attaquer au soleil levant, (le prenant toujours pour témoin de leur bravoure,) leur arriere-garde fut attaquée par 30 Scioux qui avoient croisé leur chemin, les prenants pour assenipolis non en guerre, en tuerent quatre, tout le parti fonçâ dessus, les Scioux surpris d'avoir affaire à tant de monde prirent la fuitte, abandonnerent une partie de leurs armes pour gagner un bois isolé au milieu des prairies, ou ils se battirent jusqu'à la nuit, les Cris à decouvert et en braves, les Scioux cachés derriere les arbres, ils perdirent douze hommes sans les blessés, la nuit ayant fait finir le combat, le chef Cris demandâ qui est ce qui nous tüe. Le Scioux repondit : Les Scioux françois, le Cris reprit : Nous sommes Cristinaux françois ; pourquoy nous tuez vous ? Nous sommes freres et Enfants du même Pere ; le jour étant venû on fit des excuses de part et d'autre, et on les laissâ sans sépulture avec leurs armes et equipages, chacun se retirâ.

Le 18 Juillet les Cris arriverent au fors St-Charles aprés dix jours de marche fort affligés de leur quatre morts parmi lesquels etoit le fils d'un grand chef ; ils avoient cinq blessés, il fallut couvrir leurs morts, il faut remarquer que quand ils reviennent chez Eux, surtout aprés quelque expédition, ils marchent jour et nuit.

Le 20 un Monsonis ayant découvert dans la Riviere St-Pierre 20 Saulteurs et Scioux qui cherchoient à faire coup, vint m'avertir, se plaignant de ce que ces deux nations cherchoient toujours à les tuer et que je les retenois, je fis avertir tous lss sauvages voisins de se tenir sur leurs gardes, je leur fis donner de la poudre, des balles et du tabac.

Le 10 aoust trois de nos canots, chargés de marchandises, arriverent icy d'ou ils etoient partis le 27 May, chargés de paquets pour Kamamistigoüya, ils ne trouverent personne, mais ils trouverent les vestiges de plusieurs hommes.

Le 29 aoust 150 canots (deux et trois hommes par canot) Cris et Monsonis arriverent chargés de viandes, graisses d'orignal et de boëuf, huiles d'ours et de folles avoines, me demandants d'avoir pitié d'Eux, de leur faire donner des marchandises à credit, ce qui leur fut accordé aprés une deliberation entre les Interessés.

Le 8 Septembre je fis partir mon fils avec six hommes pour aller au fort St-Pierre attendre les canots de Montréal pour la fourniture des postes, les quatre premiers canots arriverent le 28 Septembre et les deux autres le 2 octobre avec tous les Monsonis qu'ils avoient rencontré ; mon fils laissâ à Marin Urtebise tout ce qui étoit necessaire pour hiverner avec douze françois, luy donnâ le pouvoir par ecrit que je luy avois remis, conforme à la deliberation cy dessus, amenâ au fort St-Charles le reste des hommes et des canots et arrivâ le 12 Octobre.

Les grandes pluyes du printemps qui avoient été continuelles et qui avoient fait grand tort aux folles avoines sur lesquelles nous comptions ne laisserent pas de nous mettre en peine, n'ayants pas assez de vivres pour l'hivernement, je m'avisay d'envoyer dix hommes de l'autre côté du lac qui a 26 lieües de traverse avec des outils pour se bâtir à l'embouchûre d'une riviére qui vient du nord-est, et des rets pour la pêche, ils prirent l'automne même plus de 4000 gros poissons blancs, sans les truites, Eturgeons et autres poissons dans le cours de l'hiver, et revinrent au fort St-Charles le 2 May 1734 aprés la fonte des glaces, aussi ils vécurent de chasse et de pêche fort gratieusement.

(A Suivre)

DISSOLUTION DE SOCIETE

AVIS est par les présentes donné que la société déjà existante entre nous, les soussignés, sous le nom de Gaudette & Gervais, marchands, a été, ce jour, dissoute par consentement mutuel. Toutes les dettes dues à la dite compagnie devront être payées à P. S. Gaudette, à Morinville et toutes les réclamations contre la dite société devront être présentées au dit P. S. Caudette, par qui les mêmes seront payées.

Daté à Morinville, dans la province d'Alberta, ce 17ième jour de mars A. D. 1911.

P. S. GAUDETTE.
S. GERVAIS.

Témoin :
OMER ST.-GERMAIN.

A L'ENCLOS : Une vache rouge, queue et 3 pattes blanches, âge 5 ans, enfermée depuis le 13 janvier, ARTHUR LEVASSEUR.

PATATES DEMANDEES. Monsieur Elisé Lemire, de Legal, ayant à remplir un contrat pour deux chars de patates, désire informer les fermiers qu'il achètera d'eux, la provision de patates, nécessaire à cet envoi.



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.-- Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédé par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur,

N-B.-- La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



Industrie Laitiere

MALADIES DES VACHES

FIEVRE DE LAIT

C'est une maladie dont les vaches sont soudainement atteintes après le vêlage surtout si elles sont trop grasses.

(Symptômes.)—Assoupissement mouvement difficile des pattes de derrière, tête et cornes chaudes; l'animal s'affaiblit rapidement et ne peut bientôt plus se lever, il porte sa tête en arrière sur le flanc où l'incline sur le sol, il est constipé et perd la sensibilité.

(Traitement.)—Donner une dose de sels purgatifs; appliquer un sinapisme de moutarde le long de la colonne vertébrale, recouvrir l'animal d'une couverture et le tenir chaud. Donnez lui des injections d'eau de savon tiède, et faites lui prendre aussi à l'extérieur tous les trois heures: whisky, ½ pinte, extrait liquide de belladone ½ once, noix vomique en poudre, 2 dr.

(Prévention.)—Pour prévenir cette maladie, ne pas nourrir les vaches trop fortement quelque temps avant la mise bas, et leur donner beaucoup d'exercice. Pour une vache trop grasse qui y est exposée, il n'y a rien de mieux, quand la chose est possible, que de la mettre, aussitôt qu'elle est tarie, dans un pâturage pauvre où elle sera forcée de beaucoup marcher pour se procurer sa nourriture. On pourra, surtout si elle est constipée, lui donner un purgatif composé de ½ lb de sel d'Epsom dans de l'eau chaude, vingt-quatre heures avant qu'elle ne vêle.

AVORTEMENT

L'avortement a plusieurs causes qui sont les chutes, les coups, les courses lorsque les vaches sont poursuivies par les chiens, par exemple, une pression trop forte sur le ventre lorsque les vaches rentrent précipitamment dans une étable dont la porte est trop étroite, l'excitation nerveuse, la peur, des odeurs trop fortes, l'exposition prolongée à la pluie et au mauvais temps, une mauvaise alimentation qui amène le dérangement des autres organes; des fièvres, des maladies intérieures qui causent la mort du fœtus, l'emploi d'aliments avariés et en particulier de ceux qui sont moisis ou qui ont subi la fermentation acide, parce qu'ils peuvent tuer le fœtus; l'emploi de racines gelées, d'eau trop froide, l'emploi d'un aliment trop riche avant la mise bas.

Il suffit d'indiquer les causes des avortements p ur mcn e qu'on peut presque toujours éviter cette maladie si les vaches sont soignées comme elles doivent l'être, et l'attention des cultivateurs doit être attirée sur ce sujet important. Une vache qui a avorté une fois avortera encore, et la plupart du temps elle n'est plus bonne que pour la boucherie: les suites de cette maladie sont, du reste, très dangereuses; elles amènent souvent la mort de l'animal.

Le chien comestible

La consommation de la viande de chien a pris un certain développement en Allemagne. C'est surtout dans la Saxe qu'on trouve des cynophages. A Chemnitz, on a tué pour la consommation, en 1908 704 chiens. La viande du chien est d'ailleurs plus chère que celle du cheval. Dans tout l'empire on tue près de 7,000 chiens par an pour la consommation.

En Allemagne, quand on dit d'un homme que "son chien est mort," c'est qu'un bon diner l'attend chez lui.

DIMANCHE GRIS

Le ciel est lourd et il fait une humidité qui pénètre jusqu'aux os. Par intervalles une pluie fine tombe qui esquisse dans les vitres des dessins à la plume. Tout est d'un gris morne; la neige n'a plus son éblouissante clarté; de grandes flasques d'eau s'étalent de ci de là; les arbres sont décharnés et sous toute cette grisaille ressemblent à d'immenses araignées qui voudraient atteindre le firmament.

C'est dimanche, tout est calme, pas d'animation dans les rues que le bruit des tramways et le crépitement de la pluie sur les toits. Pas un oiseau, pas un chant. Soudain, la voix éraillée d'un cocher dont la voiture vient de s'enfoncer dans une crevasse.

A quelques fenêtres les rideaux ne sont pas encore levés. On ne veut pas laisser entrer le jour terne, et on aimerait s'allonger pour dormir longtemps, et oublier que dehors il pleut, il fait froid, et attendre ainsi la joie du soleil et la résurrection du printemps.

Le nez collé aux vitres, des gens regardent tomber la pluie et leurs yeux réflètent toute la monotonie de la journée grise. Un chat somnole sur l'appui d'une fenêtre. Il ouvre les yeux, sort la langue, se lèche et se rendort en ayant l'air de penser que c'est le summum du bonheur de pouvoir toujours rester étendu ainsi.

Les passants sont rares. De temps à autre un jeune homme, la mine renfrognée, pestant contre ce temqs de chien, ayant dans ses poches une boîte de bonbons bien enveloppée, se hâte chez sa dulcinée et se propose bein de se rattraper dans la tiédeur du salon de la température maussade du dehors.

Des gosses, aux joues appétissantes de pommes fameuses ne s'aperçoivent guère qu'il fait mauvais et pataugent comme des bienheureux. Ils rient à pleine bouche s'ils s'étendent dans un trou d'eau. Gare aux taloches lorsqu'ils rentreront tout trempés à la maison!

Les cloches sonnent l'heure des vêpres et leur voix grave s'élève dans l'air comme une prière pour que le soleil paraisse, que la neurastérie se dissipe et que la gaieté renaisse.

Un pensionnat de jeunes filles, aux frimousses éveillées, dans leur uniforme noir, se dirigent du côté de l'église. Elles ont déjà des mines coquettes de petites femmes, et tantôt, parmi les parfums de l'ensens et la psalmodie des versets, elles regarderont dans le choeur si le blond collégien qu'elles préfèrent ressemble toujours à un chérubin. Les religieuses qui les accompagnent ont, sous leurs cornettes blanches, une physionomie sereine, et malgré toute la tristesse nostalgique éparse dans l'air par cet après-midi de grisaille leur regard est souriant, et toutes les laideurs de la vie, pas plus que la désespérance du jour chargé d'ennui, ne sauraient en altérer la placide bonté.

La pluie a cessé. Un vent froid du nord l'a chassée. Il tord au passage les branches des grands arbres nus et siffle à donner le frisson. Une mince couche de glace se forme sur les flaques d'eau et les piétons ont peine à se tenir sur les trottoirs glissants. Comme il fait sombre déjà!

Il fait bon chez soi, dans le silence de la pièce close, à flâner, rêver, en compagnie d'un livre favori, bersé par l'illusion de la phrase, oubliant la tristesse du jour pesant et consolé par la magie du Génie et de la Beauté.

ANDREE CLAUDEL.

Un enlevement dramatique

(Suite de la page 2)

poursuite, réussit à rejoindre les ravisseurs qui, armés de couteaux et de tromblons, firent une résistance désespérée. Deux cependant réussirent à prendre la fuite après avoir tiré sur la police; un agent fut assez gravement blessé".

Stoïcisme d'un savant.

Les rayons X viennent encore de faire une nouvelle victime. Un jeune savant anglais vient de mourir, victime de son dévouement à la science et à l'humauité souffrante.

Voici la liste des opérations qu'il dut subir successivement. En 1906, deux opérations aux mains; en 1908, deux nouvelles; en 1910, deux fois encore il dut se soumettre au scalpel. Le mal gagnait du terrain, un doigt fut sacrifié, puis le bras lui-même fut atteint.

Je ne ferai plus de rayons X, disait-il, avec émotion. Il faut que j'aille me reposer dans quelque paisible coin de verdure. J'espère que les rayons du soleil me guériront du mal que m'ont fait les rayons X.

Cet espoir ne devait pas se réaliser et après d'atroces souffrances M. Wilson a succombé, tout jeune encore.

L'antiquité qui tenait le stoïcisme pour une vertu, ne nous a pas laissé de trait plus saisissant d'énergie et de maîtrise de soi.

La jupe-culotte et Henry Maret

A son tour, Heury Maret consacre, dans le "Journal," une des feuilles de son carnet à la jupe-culotte:

"Pourquoi cette culotte? Cela n'a l'air de rien, c'est un signe. Les femmes ont compris qu'il fallait commencer par le commencement, et que si elles voulaient sérieusement nous remplacer, elles devaient avant tout prendre notre costume. Depuis les âges les plus reculés, les sexes s'habillaient différemment. C'était une habitnde tellement prise qu'il ne venait à personne l'idée de la changer. Tout le mal est venu de là.

"A cette heure, on n'y va encore que modérément. Mais laissez faire. L'apparence de jupe qui met encore une différence entre les habits des deux sexes disparaîtra un beau matin, et, devant les agents de police ébahis, Phryné étalera, non plus sa nudité choquante, mais le vêtement qui supprimera définitivement toute séparation. La mode l'aura voulu ainsi: rien à dire contre la mode.

"Après cela, qui pourra résister, qui osera dire à cette jolie moitié du geure humain qu'elle n'a pas droit aux avantages que notre laideur s'est assurés depuis le commencement du monde? Ce fait est capital, et dépasse de beaucoup les crises parlementaires et dramatiques. Sa portée est incalculable. Jusqu'à présent on pouvait parler du beau sexe; désormais l'uniformité sera constatée. Madame vaudra Monsieur.

"Nous aurons mis longtemps pour trouver cela: enfin cela y est."

PAGE LOCALE

L'hon. P. E. Lessard était à Morinville hier.

o o o

Aussi parmi nous, le même jour, M. J. Thériault, d'Edmonton.

o o o

M. Emile Dubuc est revenu d'un voyage de six mois dans les montagnes Rocheuses.

o o o

Nous avons appris avac peine la douloureuse opération qu'a dû subir, vendredi dernier, monsieur L. J. A. Lambert, d'Edmonton, ancien député de St-Albert.

Notre distingué compatriote s'était brisé une jambe par deux fois et a été obligé de se faire amputer le membre malade.

Nos sympathies sont acquises à la famille.

o o o

Nous apprenons aussi que M. L. Boissonnault, demeurant chez M. Abraham Coupal, s'est brisé une jambe au commencement de la semaine.

M. Boissonnault, qui est âgé de 86 ans est dans un état critique.

o o o

Notre beurrerie ouvrira vers le milieu du mois prochain et notre entreprenant beurrier, monsieur Noé Beaupré, est à faire les préparatifs nécessaires.

L'année s'annonce bien, non seulement à Morinville mais aussi dans les environs et hier encore, deux des bons fermiers de Legal, MM. Demers et Casavant, rendaient visite à M. Beaupré pour lui demander d'établir un poste à Saint-Emile, pour recevoir la crème, et qu'il aurait le lait d'au moins 100 vaches, dans cette paroisse.

M. Beaupré se rendra au désir de nos amis du nord et ils pourront, comme les fermiers d'ici dire enfin: "Vive l'industrie laitière et les beaux écus sonnants !

o o o

La délégation de la Societé d'Agriculture de St-Albert est revenue enchantée de son voyage auprès du ministre de l'agriculture.

MM. Boudreau, Auvé et Laferrière exposèrent avec avantage leurs raisons de choisir Morinvil- pour l'établissement d'une ferme modèle et nous caressons l'espoir que leurs demandes seront couronnées de succès.

o o o

MM. A. E. Gagnon et O. Saint-Germain étaient en voyage d'affaires à Edmonton, cette semaine.

o o o

M. et Mme Arthur Lambert étaient en promenade à Edmonton, samedi et dimanche.

o o o

M. Georges Albert L'Abbé, de Seattle, Washington, venu pour assister aux funérailles de sa mère, est l'hôte de son frère, monsieur Uldéric L'Abbé, de Morinville.

o o o

Nous venons de recevoir un assortiment considéraule de bijoux. Venez nous voir. Aussi en main, des grains de semence de première qualité. Procurez-vous chez nous les paquets d'oignons dont vous avez besoin.

Pharmacie Hamilton. Morinville

o o o

N'oubliez-pas d'aller en foule à l'encan de M. Samuel Cyr qui aura lieu à Legal, sept milles au nord-ouest du village, lundi, le 6 avril prochain.

o o o

Nous avons maintenant un studio de photographe ainsi qu'un établissement de confection d'habits d'hommes et de vêtements de dames dans l'édifice Bourgoeis.

Une visite est sollicitée.

o o o

M. et Mme Albert Como, de Rivière-Qui-Barre étaient les hôtes de M. Télesphore Meunier, cette semaine.

o o o

Madame S. Duval, qui demeure à Morinville depuis quelques semaines, désire annoncer au public qu'elle ouvrira, le 3 avril prochain un magasin de modes. dans la maison de monsieur Ludger Lemire, presqu'en face de l'église.

Mme Duval a reçu un bel assortiment de marchandises, venant directement de Montréal et possède les dernières nouveautés; elle invite les dames et les demoiselles à lui rendre visite.

M. Ludger Lemire est à se faire construire une jolie bâtisse au centre du village. Nous le félicitons pour son esprit d'entreprise.

o o o

Parmi les étrangers venus pour assister aux funérailles de Mme Antoine L'Abbé nous avons remarqué: Mme J. H. Gariepy, Mme C. Turgeon, MM. S. Turgeon et Noël Turgeon, tous d'Edmonton; Fleuri Perron, de Saint-Albert; M. et Mme Jos. Léveillé, de Woodbend; M. et Mme J. E. Amyot, de Legal; M. Philias Maisonneuve, de Rich Valley et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

o o o

Mme Alphonse Brissette desire informer ses amies les dames de Morinville qu'elle vient de recevoir un choix, joli autant que varié, de chapeaux du printemps, et les invite à lui rendre une visite.

o o o

M. J-Bte Côté, de Legal, était de passage à Morinville cette semaine.

o o o

Ceux qui aimeraient à passer le reste du carême sans trop de tristesse, n'ont rien de mieux à faire que de se faire venir quelques-uns des excellents cigares vendus par J. A. McNeil, 243, Avenue Jasper, Ouest, Edmonton.

Temoignage d'estime

Les nombreux amis de M. Nap. Meunier se réunissaient hier soir, dans l'école du village pour lui offrir le montant de la collecte, faite à l'occasion du malheur qui l'a frappé la semaine dernière.

La bourse présentée à notre concitoyen contenait la jolie somme de $393.25.

Nous félicitons les gens de Morinville pour leur générosité et sommes heureux pour M. Meunier de cette belle marque de sympathie.

Les chevaux a la raquette

Victoria, C A., 26,— On écrit de Baskerville que les habitants de cet intéressant village ont été témoins d'un spectacle peu banal, ces jours derniers, sur la route historique de Cariboo : on a vu des chevaux allant à la raquette sur une couche de neige tellement épaisse qu'ils s'y seraient perdu sans cet attirail.

Il est tombé, dans le district, treize pieds de neige depuis Noël. Des vents presque continus ont amoncelé la neige à divers endroits, à des hauteurs phénoménales, et entre Quesnel et Baskerville la route était absolument impraticable. Pour le transport de la malle on a du équipper les sabots des chevaux de solides raquettes.

Les Elections generales

Le " Devoir " publie la dépêche suivante que nous reproduisons à titre d'information :

" Ottawa, Ont., 21 mars.—L'opposition semble, ce matin, croire de plus en plus à la possibilité d'élections générales d'ici à bref délai.

" La session se clorait dans une couple de semaines, par la dissolution du parlement, et des élections auraient lieu dès les premiers jours de mai.

" Il est certain que Sir Wilfrid Laurier y pense sérieusement et qu'il voit dans un appel au peuple, à brèche échéance, le meilleur moyen de dénouer la situation actuelle. Seulement la question du recensement et de la redistribution des sièges est le gros obstacle qui s'oppose à ce mouvement.

" Quoi qu'il en soit, l'opposition, aujourd'hui, croit davantage à la possibilité de la dissolution prochaine des Chambres."

Migration vers l'Ouest

La belle température dont on jouit actuellement dans l'Ouest permet aux fermiers de hâter leurs préparatifs de semailles. La demande d'aides-fermiers est beaucoup plus considérable que les années précédentes, dans la Saskatchewan et le Manitoba. Des centaines de colons arrivent journellement à Winnipeg et tous ceux qui désirent de l'emploi en ont dès leur arrivée. On trouve, le long de la ligne du Grand Tronc Pacifique, entre Winnipeg et Edmonton, de nombreux avantages de placement. Depuis le commencement du mois plus de 200 wagons remplis de machines agricoles, meûbles et bestiaux sont arrivés des Etats Unis.

Une erreur judiciaire

Pittsburg, 25. — Un Hongrois, prisonnier depuis vingt ans sans avoir jamais commis aucun crime, vient d'être remis en liberté, son innocence ayant été reconnue.

Andrew Toth était employé dans une aciérie lorsqu'un de ses camarades, nommé Quinn fut assassiné. Une similitude de nom fit qu'un autre employé de l'usine démonça Andrew Toth comme l'assassin disant qu'il le reconnaissait.

Toth fut arrêté, jugé et condamné à la prison perpétuelle. Toutes ses protestations d'innocence avaient été inutiles et pendant son séjour à la prison nul ne prenait plus garde à ses réclamations.

Enfin, il y a deux mois, un autre Hongrois, Stephen Toth, qui s'était depuis longtemps retiré dans son pays, avoua qu'il était l'auteur du meurtre de Quinn et qu'il avait bénéficié de l'erreur qui avait été fatale à son homonyme. Le gouverneur Tener s'occupa immédiatement de l'affaire et bientôt la mise en liberté du malheureux Andrew Toth fut ordonnée.

Un milier d'ouvriers avaient pris une demi-journée de congé pour venir le chercher à la prison où il a passé vingt années de sa vie et lui donner ainsi un beau témoignage de sympathie.

Toth est âgé de cinquante-deux ans, mais il en paraît avoir 70. Toutefois, malgré les tortures morales qu'il a endurées pendant son séjour en prison, il ne garde aucune rancune à personne et ne demande qu'à retourner auprès de sa femme. Celle-ci est retournée en Hongrie depuis plusieurs années, malheureuse et désespérée.

Toth a plusieurs enfants et petits-enfants : le plus âgé de ses fils a 34 ans.

Au sujet de sa vie à venir Toth a dit : "Je ne compte demander aucune indemnité à l'Etat, qui n'était pas responsable de ce qui m'est arrivé. Mais je pense que M. Carnegie pourrait faire quelque chose pour moi. C'est dans son usine que Quinn a été assassiné. Si je pouvais voir M Carnegie je lui demanderais de me donner une petite ferme où je pourrais me retirer avec ma femme et finir mes jours en paix."